



FEUILLE D'INSCRIPTION Aux accueils périscolaires ANNÉE 2023-2024

PRÉAMBULE :

Les inscriptions sont réalisées pour l'année scolaire. Les familles peuvent changer leur situation auprès du régisseur ou de façon dématérialisée sur le portail famille : www.portailfamille.alpesdazur.fr

Les inscriptions sont modulables en ligne, dans les délais prévus à l'article 3.1 du règlement intérieur :

- 48 heures ouvrées avant, pour la restauration scolaire
- La veille avant 17 heures, pour les accueils périscolaires
- Les certificats médicaux ne sont pas pris en compte

École de

ENFANT : Nom..... Prénom

Classe :

Enfant hébergé en famille d'accueil : OUI ☐ NON ☐

Si garde alternée, préciser :

Semaine PAIRE ☐

Semaine IMPAIRE ☐

	OUI	NON
ALLERGIES ALIMENTAIRES	☐	☐
REPAS SANS PORC	☐	☐

*En cas d'allergies alimentaires, la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) est exigée.

Renseignement auprès du régisseur : inscription@alpesdazur.fr

Accueils périscolaires : matin – midi – soir

Vous connaissez les jours de fréquentation souhaités, cochez les cases correspondant aux jours de présence de votre enfant :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin				
Restauration scolaire				
Accueil du Soir				

Cependant, si vous ne connaissez pas les jours d'inscriptions souhaités. Vous pouvez avoir l'accès à l'inscription aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire sur votre espace personnel du portail famille et inscrire votre enfant de façon ponctuelle. Dans ce cas, cochez la case suivante : ☐

INFORMATION : Inscription - Accueil de loisirs extrascolaire

L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires est géré par l'association UFCV – Centre social l'EPI
<http://portail-animation.ufcv.fr/centre-social-epi/> 04.93.02.08.67 al.epi@ufcv.fr

- Mercredi : À Valberg de 08h00 à 18h00 – Repas fourni.
- Accueil de loisirs extrascolaires : À Valberg (Automne : 2 semaines - Hiver : 2 semaines - Printemps : 2 semaines - Été : 5 semaines minimum)

Règlement intérieur des accueils périscolaires

Je soussigné(e),....., certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils et m'engage à m'y conformer.

SIGNATURE DES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT